EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

N° d'imprimé : Z 029860298

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contre-visite	07/05/2026	26063824

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

06/05/2028

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S044Z075

(9) RAISON SOCIALE : AUTO CONTROLE POLE SUD

(3) COORDONNÉES : 3 RUE MAGELLAN
ZI POLE SUD
44115 BASSE GOULAINE
Tel:02 40 03 32 31 Fax:02 40 03 09 49

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 044Z1137

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
FE-319-NG (F)	04/05/2023	13/03/2019

Marque	Désignation commerciale
CITROEN	C3

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
VF7SXHMRPKT539171	M1	VP

Type/CNIT	Énergie
M10CTRVP0669159	ES

Document(s) présenté(s)

Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

139423

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : 26063806 DATE : 07/05/2026
N° D'AGRÉMENT DU CENTRE : S044Z075

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

La connaissance de l'ensemble des défaillances constatées sur ce véhicule nécessite de disposer également du procès verbal de contrôle technique périodique

Kilométrages relevés lors des précédents contrôles techniques depuis le 20 mai 2018 : 01/03/2023 : 84434 km / 17/01/2025 : 116119 km / 07/05/2026 : 139392 km

Afin de faciliter les campagnes de rappel « graves », vos données de contact ont été collectées. Pour exercer vos droits d'accès, rectification ou suppression de vos données, veuillez consulter le site internet www.utac-otc.com, rubrique « infos pratiques ».

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT G	AVANT D	ARRIERE G	ARRIERE D
Émissions à l'échappement				
CO ralenti (≤0.3%) : 0.00	CO ralenti accéléré (≤0.2%) : 0.00		Lambda (0.97 à 1.03) : 1.027	
Feux de croisement (-2.5% à -0.5%)	-0.8%	-1.2%		